

Extension de la chèvrière en pin d'Alep



L'expérimentation septémoise au centre des attentions de la filière bois

Le 30 juin dernier, sur le chantier d'extension de la chèvrière communale en pin d'Alep, l'interprofession de la filière forêt-bois dans la région, FIBOIS SUD, organisait un événementiel dédié aux professionnels du secteur. L'occasion de conforter et de valoriser "in situ" l'utilisation du pin d'Alep comme bois d'œuvre en s'appuyant sur l'expérimentation de la commune, illustration parmi d'autres de sa politique volontariste en matière de développement durable sur son territoire.

Plusieurs acteurs économiques ont profité de l'initiative pour rencontrer les intervenants du programme septémoise : Gérard Gautier, architecte, Olivier Gaujard, assistant à maîtrise d'ouvrage, Laurence Le-Legard-Moreau et Guillaume Laplane de l'Office National des Forêts et les Jourdan père et fils, chargés de la construction de l'extension. Un moment d'échanges introduit par Patrick Magro, Conseiller municipal délégué, au cours duquel l'objectif principal était de rendre compte par l'exemple, que le pin d'Alep issu de nos massifs forestiers pouvait être utilisé à autre chose que de la production de pâte à papier et d'énergie. Lorsqu'il est transformé, le pin d'Alep possède des qualités remarquables et des spécificités techniques similaires aux autres essences de bois plus fréquemment admises, comme le chêne. Il peut donc être mis en œuvre en tant que bois de construction. C'est en ce sens que son usage a été réhabilité en avril 2018 par la norme NF B52-001. Et ce, grâce à la mobilisation des producteurs forestiers, publics comme privés, et de l'Union Régionale des Communes Forestières dont la ville est membre.



"une démarche qui contribue à la gestion durable de la forêt"

Développement d'une filière locale de construction en bois : l'acceptation sociale avant tout

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la surface couverte par le pin d'Alep est évaluée à 145 000 ha, pour un volume de bois sur pied de 14 millions de m³ et une production naturelle annuelle estimée à 400 000 m³ par an. C'est un état des lieux qui ouvre de nouvelles perspectives quant au développement d'une filière locale de construction en bois. A titre de comparaison, l'extension de notre chèvrière n'a nécessité "que" l'utilisation de 60 m³ de pin d'Alep...

Une donnée qui, associée au travail des artisans "dans les règles de l'art", à l'image de ce qu'ont entrepris les Jourdan père et fils à Septèmes, ne peut qu'encourager les prescripteurs de projets à avoir recours au pin d'Alep de notre forêt. D'autant plus qu'il s'agit d'une démarche contribuant à sa gestion durable.



J.P.